



THEME DU SEMINAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PRATIQUE
LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES ECONOMIQUES : ASPECTS PRATIQUES
 Le 04 et 05 Aout 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette
 Animé par : MECHRI Farouk Professeur à la Faculté des Droits

PRIX : 250 DT.HT soit 280 DT.TTC Par participant Ce séminaire peut bénéficier de l'avance sur TFP ou des droits de tirage pour le financement de la formation selon les conditions légales (décret 2009-292 du 02/02/2009 et l'arrêté d'application du 10/02/2009), telle que pour la formation professionnelle pratique, l'avance récupérée et déduite de TFP est 50% du SMIG par jour et par participant soit environ 125 DT x 2 jours = 250 DT.HT soit la déduction au niveau de la TFP de environ la totalité du montant payé.

Public concerné : dirigeants et cadres des entreprises / Une riche documentation est distribuée aux participants, qui reçoivent une attestation, un support de formation avec cartable, stylo, bloc note / Avec l'étude des cas évoqués par les participants vécus dans leurs entreprises

PROGRAMME 1^{ère} JOURNEE (le 04/08/2010) :
De 8h à 10h 45mn
 1- Le sauvetage des entreprises en difficultés économiques 2 cas pratiques

*** Pause café de 10h 45mn à 11h ***

- La prévention
- La procédure de règlement judiciaire
 - * La Cessation des paiements
 - * La période préliminaire
 - * La période d'observation
- Les solutions au redressement des entreprises en difficultés économique :
 - * Le plan de continuation
 - * Le plan de cession

*** Déjeuner à 14h ***

PROGRAMME 2^{ème} JOURNEE (le 05/08/2010) :
De 8h à 10h 45mn
 2- Le naufrage des entreprises en difficultés économiques : La faillite 2 cas pratiques

*** Pause café de 10h 45mn à 11h ***

- Les conditions d'ouverture de la faillite
- Les effets du jugement déclaratif de la faillite à l'égard du débiteur et des dirigeants de la personne morale.
- Les effets du jugement déclaratif de la faillite à l'égard des créanciers
- Les solutions de la faillite.
- Exposé sur : « Du sauvetage au naufrage : une harmonisation nécessaire entre la loi du 17 Avril 1995 et la procédure de la faillite

*** Déjeuner à 14h ***

Bulletin d'inscription
 Séminaire de formation
LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES ECONOMIQUES : ASPECTS PRATIQUES

Société :
 Forme juridique:
 Activité:.....
 Responsable formation:
 Adresse :.....
 C P : Ville
 Pays :.....
 Tél. : Fax
 E-mail :

LES PARTICIPANTS
 Je confirme la participation de la (des) personne(s) suivante(s) au séminaire de formation.

Nom et Prénom	Fonction	Tel	E-mail

Prix de participation : 250 DT.HT par participant soit 280 DT.TTC.
 Montant total:DT
MODALITES DE REGLEMENT
 CHEQUE VIREMENT ESPECE
 A l'ordre de la société LAC-EXPO des foires congrès et formation.
 12, Avenue des Etats Unis d'Amérique, 3ème étage, Belvédère, Tunis-1002
 RIB N°: 10/113/108/103347/5/788/03
 AGENCE STB BANK - LE BELVEDERE- TUNIS
 Fait à le

Cachet de la société Nom du signataire

NB: SVP au cas où l'activité de votre entreprise n'est pas concernée par nos envois de mails ou Fax programmés par PC, veuillez transmettre à notre e-mail ou Fax sus indiqué votre souhait de ne plus les recevoir en mentionnant par écrit la dénomination de votre société dans votre réclamation, pour nous permettre d'éliminer votre entreprise de notre répertoire.

Dénomination société à annuler du repertoire
 Numéro fax à annuler du repertoire